

DOSSIER DE PRESSE

Sablé-sur-Sarthe, vendredi 28 août

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental
et de **Régis Vallienne**, président de la Commission Réussite éducative

La rentrée 2015-2016 des collégiens en Sarthe

Des chiffres

58 collèges publics sur 57 sites
300 000 m²
19 collèges privés
29 364 collégiens (2014-2015)
31,1 M€ budget de l'éducation
dont **18,2 M€** pour les travaux dans les collèges publics
100% des collèges en travaux cette année (plus ou moins lourds)
20 collèges retenus dans le Plan Collège Performant

50 collèges reliés au Très Haut Débit
100 % des collèges reliés à e-lyco
11,6 M€ pour le fonctionnement des collèges publics (8 M€) et privés (3,6M€)
22,7 M€ pour le transport scolaire
27 000 élèves transportés
dont **13 000 collégiens**
100% des cars équipés de ceintures de sécurité
2 300 000 repas servis dans les collèges
6 740 élèves de 3^{ème} reçoivent les « Chèques collèges 72 »
7 550 dictionnaires pour les 6^{ème}

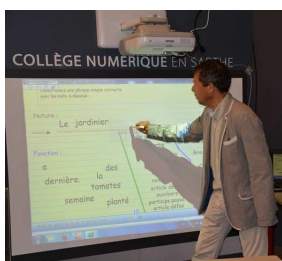
Tous les collèges en travaux en 2015

Tous les collèges auront fait l'objet, sur l'année 2015, de travaux plus ou moins lourds (grosses réparations, travaux de sécurité et urgences, rénovation des logements de fonction, câblage informatique, etc) pour une enveloppe globale de 5 M€.



1^{ère} tranche du Plan Collège Performant : 9 collèges et 119 M€

Le Conseil départemental a adopté en octobre 2013 le Plan Collège Performant : des investissements évalués à **330 M€ sur 15 ans** en trois périodes de 5 ans, en faveur des collèges publics. 9 collèges prioritaires ont été retenus pour la 1^{ère} tranche, soit 119 M€ d'investissement. Ils sont désormais au stade des études.



Accélération des collèges numériques

La quasi-totalité des collèges sera reliée à la fibre optique à la rentrée. Le Conseil départemental poursuit la mise en œuvre du volet numérique du Plan Collège Performant avec l'ambition de proposer un équipement informatique généralisé et innovant dans chaque collège public associé à une qualité d'assistance et de maintenance de niveau professionnel. 5 collèges ont été choisis pour expérimenter le déploiement numérique complet (réseau et outils informatiques) et seront totalement déployés dans les premiers jours de septembre.



Et toujours : la nutrition et les transports au cœur de la réussite éducative

D'autres priorités du Conseil départemental : améliorer la qualité nutritionnelle des repas en gardant l'objectif de 20% de circuits courts et proposer des solutions aux collèges pour moins de gaspillage alimentaire en valorisant les déchets par l'intermédiaire d'associations.

Côté transport scolaire : 100 % des cars scolaires sont désormais munis de ceintures de sécurité. Pour la carte de transport, les familles ne payent que 10% du coût du transport à l'année.

Et, en dehors de ses compétences le Département offre toujours des dictionnaires aux 6^{ème} et renouvelle l'opération Chèques collèges 72 vers les élèves de 3^{ème}.

1/Le Plan collège Performant

Rentrée 2015 : Situation des travaux dans les collèges Opérations lourdes d'investissement	Nombre de collèges concernés
1 ^{ère} tranche Plan Collège	9
Travaux déjà programmés avant le Plan (lancés ou en cours d'études)	9
Opérations en cours (voté avant le plan et livrés en 2015)	9

20 collèges dans le Plan Collège Performant en 15 ans

Plan Collège Performant (adopté en octobre 2013)

- 20 collèges prioritaires
- 330 M€ sur 15 ans en trois périodes de 5 ans
- 9 collèges pour la première tranche de 5 ans (votée lors du BP2014)
- 119 M€ d'opérations de restructurations lourdes estimées pour la première tranche
- 22 M€ d'investissement en moyenne par an
- 2015 : études techniques pour la première tranche

9 collèges dans la première tranche

Cette liste a été établie sur la base des critères de priorisation retenus dans le Plan permettant à la fois de répondre à l'ambition du référentiel, de garantir la couverture territoriale des besoins, de répondre aux urgences des travaux et d'optimiser les équipements (ratio effectifs / capacitaire).

CONLIE - André Pioger : restructuration estimée à **13 M€**

LA FLECHE - Le Petit Versailles : restructuration estimée à **16,7 M€**

LOUE - Belle Vue : restructuration estimée à **13,3 M€**

MULSASSE - Léon Bollée : restructuration estimée à **11,5 M€**

PARIGNE L'EVEQUE - Louis Cordelet : reconstruction de la demi-pension estimée à **3,7 M€**

ARNAGE - Henri Lefeuve : restructuration estimée à **13,7 M€**

CHAMPAGNE - Wilbur Wright : restructuration estimée à **13,4 M€**

COULAINES - Jean Cocteau : restructuration estimée à **15,6 M€**

LE MANS - Maroc Hucheapie : restructuration estimée à **18 M€**

Les montants financiers indiqués à ce stade sont prévisionnels

Contrat de partenariat pour 4 collèges

Pour mener à bien le programme de travaux voté notamment en fonction de ses capacités financières, le Département a approuvé en juin 2015, le principe du recours au contrat de partenariat pour la reconstruction de 4 collèges (dont les 3 premiers dans le Plan collège performant et 1 préalable au Plan) :

Henri Lefeuve à **Arnage**,

Jean Cocteau à **Coulaines**,

Maroc-Hucheapie au **Mans**

Marcel Pagnol à **Noyen-sur-Sarthe**

Ce contrat de partenariat confiera à un opérateur une mission globale comprenant la conception, tout ou partie du financement, les travaux, la maintenance et une partie de l'exploitation et des services.

Prochaines étapes :

Remise des candidatures : début **septembre 2015**

Envoi du dossier de consultation et début du dialogue est fixé à **Octobre 2015**

2/ Les opérations livrées en 2015

9 opérations ont été ou seront livrées en 2015.

COLLEGES	Nature des Opérations d'investissement	Montant prévisionnel	Calendrier prévisionnel à titre indicatif
BOULOIRE Guillaume Apollinaire	Modernisation chaufferie extension demi-pension, traitement des façades et du parvis	4,2 M€	Livré fin mars 2015
CONNERRE François Grudé	Rénovation du clos et couvert de la demi-pension	0,6 M€	travaux sur 2015 et livraison octobre 2015
LA FLECHE Le Vieux Chêne	Mise en accessibilité du bâtiment enseignement	0,9 M€	Livré en janvier 2015
BEAUMONT SUR SARTHE Le Joncheray	- Mise en sécurité incendie - Installation de modules (2 techno+ 1SB)	0,4 M€	Livré en mars 2015
BONNETABLE La Foresterie	Rénovation des sanitaires et création d'un préau	0,3 M€	Livré en mars 2015
LE MANS Roger Vercel	Rénovation salle de sports et remplacement des menuiseries	0,7 M €	début travaux septembre 2014 et livraison octobre 2015
MOULINS LE CARBONNEL Les Alpes Mancelles	Construction nouvelle demi-pension	1,7 M€	Démarrage des travaux deuxième semestre 2014, livraison 2015
MAMERS Alexandre Mauboussin	Construction collège et bâtiments mutualisés	1 M€	Mise en place des bâtiments modulaires pour septembre 2015
SABLE SUR SARTHE Reverdy	Modernisation façades/Sciences/ Administration/logement Amélioration de l'accessibilité	5,6 M€	Phase travaux en cours, livraison fin 2015

3/Travaux déjà programmés avant le Plan Collège

Une autorisation de programme de 44,5 M€ a été actée pour la réalisation d'opérations dans 9 collèges avant le Plan Collège dont les études ou les chantiers ont démarré.

Des programmations avant le Plan collège	Nature des Opérations	Montant prévisionnel	Calendrier prévisionnel à titre indicatif
SABLE-SUR-SARTHE Anjou	Démolition/ reconstruction	14 M€	Travaux en cours, livraison prévue en 2018
GRAND-LUCE Paul Chevallier	Rénovation de la Demi-Pension et des installations électriques	1 M€	Etudes en phase esquisse
VIBRAYE Gabriel Goussault	Restructuration lourde	4,8 M€	Travaux en cours, livraison rentrée scolaire 2016
CHÂTEAU-DU-LOIR Bercé	Restructuration lourde et extension	13 M€	Etudes en phase avant-projet
FRESNAY-SUR-SARTHE Léo Delibes	Restructuration lourde	8,5 M€	Rédaction du programme en cours
LE LUDE Les quatre vents	Restructuration lourde	7 M€	Rédaction du programme en cours
LE MANS - Les Sources	Restructuration lourde	7 M€	Rédaction du programme en cours
MAMERS Alexandre Mauboussin	Construction collège et bâtiments mutualisés	14 M€	Etudes en cours et mise en place des classes démontables pour la rentrée de septembre 2015. Démarrage des travaux en 2016
NOYEN-SUR-SARTHE Marcel Pagnol	Démolition/ reconstruction (Contrat de partenariat)	16 M€	Appel à candidatures en cours

4/ Les opérations gros entretien / réparations en 2015

Tous les collèges auront fait l'objet, sur l'année 2015, de travaux plus ou moins lourds (grosses réparations, travaux de sécurité et urgences, rénovation des logements de fonction, câblage informatique, etc) pour une enveloppe globale de 5 M€. Voici les plus importants.

Collèges	Libellé chantier	Coût
Georges Desnos LA FERTE BERNARD	Rénovation complète de la laverie	115 000 €
Berthelot LE MANS	Restructuration de la laverie et du self	280 000 €
Alain Fournier LE MANS	Rénovation complète des sanitaires garçons et filles	180 000 €
Louis Cordelet PARIGNE-L'ÉVEQUE	Transformation d'un logement en zone administration	40 000 €
Ambroise Paré LE MANS	Mise en place d'une VMC Réparation canalisations + enrobé	120 000 €
Véron de Forbonnais SAINT-COSME-EN-VAIRAIS	Rénovation complète des sanitaires	80 000 €
Jean de L'Épine LE MANS	Mise en place d'une zone ULIS + aménagements attenants	120 000 €
Le Joncheray BEAUMONT-SUR-SARTHE	Mise en accessibilité partielle	50 000 €
Suzanne Bouteloup MAYET	Travaux façade enseignement + peinture des deux selfs	115 000 €
Alfred de Musset ECOMMOY	Travaux Enrobé	90 000 €
Vieux Colombier LE MANS	remplacement du Système de Sécurité Incendie	85 000 €
La Madeleine LE MANS	remplacement du Système de Sécurité Incendie	60 000 €

5/ Accessibilité des collèges pour les personnes handicapées 2016 - 2024

Le Département lors du vote du BP 2015 a confirmé la volonté d'élaborer un Agenda d'Accessibilité Programmée pour les collèges qui portera sur trois périodes de trois ans.

Les travaux prévus par collège doivent permettre les mêmes conditions d'accès des personnes handicapées que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une « qualité d'usage » équivalente.

Aussi les travaux, identifiés sur la base d'un diagnostic déjà réalisé pour la majorité des collèges, se traduiront par de la construction d'ascenseurs ou/et des aménagements internes d'où des coûts financiers variables par site.

Le coût prévisionnel de mise en accessibilité par le Département est estimé à ce jour à **9 M€** pour les collèges publics (*majoritairement en 3^{ème} catégorie ERP : de 301 à 700 personnes*)

6/Collège Anjou – Sablé-sur-Sarthe



Surface actuelle : **7 437.64 m²** sur **6 bâtiments**

Nombre d'élèves 2014/2015 : 688 élèves dont 554 demi-pensionnaires

Opération à réaliser en site occupé avec mise en place provisoire de 7 salles banalisées pendant 12 mois et 2 salles banalisées + Ateliers pendant 24 mois.

Démarrage : juin 2015 - Durée de l'opération : 36 mois

Surfaces déconstruites : 3 600.00 m² - Surfaces créées : 4 800.00 m²

Construction d'un bâtiment scolaire, administration, de la demi-pension, des ateliers segpa

- Construction d'un **bâtiment R+1 comprenant 14 salles banalisées, une demi-pension**, un atelier maintenance et vestiaires agents
- Construction d'un **bâtiment Ateliers Segpa**
- Reconstruction du **bâtiment Administration** avec création d'un parvis
- Construction de **4 logements de fonction**
- Reconfiguration de la **cour de récréation et espaces extérieurs**
- Traitement de l'**Accessibilité PMR totale**
- **Modernisation des équipements techniques** :
 - **Chauffage** : l'établissement sera doté de pompes à chaleur et d'une chaudière gaz avec plusieurs sous stations pour réguler au mieux la production de chaleur et une production d'eau chaude par gaz pour la demi-pension. Les installations seront gérées par zone et suivant l'orientation des façades pour un meilleur confort.
 - **Gestion technique centralisée** : une gestion technique centralisée va être mise en place pour permettre de gérer sur site ou via plateforme web, les installations techniques du collège (chauffage, électricité, incendie, intrusion, éclairage, équipements techniques et eau chaude de la demi-pension)
 - **Câblage informatique et sécurité incendie** : Le câble informatique est réalisé pour répondre aux objectifs du plan collège, l'alarme incendie et anti-intrusion sont également remplacées

3 ans de travaux en 5 étapes

1/ Déconstruction du bâtiment Permanence / Langues et Ateliers Segpa / Maintenance
Mise en place des salles modulaires provisoires

2/ Construction du bâtiment Enseignement / Demi-pension R+1

3/ Déconstruction des bâtiments Enseignement Segpa et Demi-pension

- Suppression de 5 salles modulaires provisoires
- Construction du bâtiment Segpa / Vie scolaire
- Construction de 2 logements de fonction

4/ Déconstruction du bâtiment Administration / Logements

- Suppression des 2 salles modulaires et ateliers provisoires
- Reconstruction du bâtiment Administration
- Construction de 2 logements de fonction

5/ Reconfiguration de la cour de récréation et création d'un parvis

Coût total de l'opération : 14 M€ TTC entièrement financés par le Département

Lancement du volet numérique du Plan collège Performant

Afin de contribuer à la **réussite éducative des collégiens sarthois**, le Conseil départemental se prépare à déployer en plusieurs vagues **le volet numérique du Plan Collège Performant sur 4 ans**.

Ce volet numérique ambitieux permettra de proposer avec l'accès au Très Haut Débit (THD), un équipement informatique généralisé et innovant dans chaque collège public associé à une qualité de service de niveau professionnel (assistance et maintenance).

Premier étape : raccorder 58 collèges à la fibre d'ici décembre 2015

La première action forte du volet numérique du Plan Collège Performant lancée par le Conseil départemental est de relier les collèges publics sarthois au Très Haut Débit. Les 58 collèges seront reliés à la fibre d'ici fin de l'année 2015 dont 50 dès la rentrée de septembre 2015.

La mise en œuvre du raccordement a été confiée au Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique qui est l'autorité concédante pour le réseau fibre optique départemental et exploité par l'entreprise Sartel. Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et par la Région



5 collèges pilotes avec le dispositif numérique complet

Sur la base de critères techniques objectifs (câblage à niveau, accessibilité THD, effectifs importants), cinq établissements ont été choisis pour expérimenter le déploiement numérique complet (réseau et outils informatiques) dès septembre 2015 :

- **Bonnétable La Foresterie**
- **Le Mans Berthelot**
- **Connerré François Grudé**
- **Le Mans La Madeleine**
- **La Ferté-Bernard Georges Desnos**

Des équipements innovants et interactifs pour l'enseignement

Le volet numérique prévoit 2 types de dotations par établissements, dont vont bénéficier les 5 pilotes :

- **une dotation dite « socle »** avec des « PC » pour les postes d'enseignants dans chaque classe permettant la vidéo-projection, et pour les élèves, l'équipement des salles TICE et des salles de technologie ainsi que l'ensemble des poste administratifs
- **une dotation dite « innovation »** qui comprend 4 à 5 mallettes de 8 tablettes pour favoriser un enseignement plus interactif et riche dans différentes disciplines, 1 mallette de balado-diffusion (baladeur mpeg4) pour la pratique des langues, des vidéoprojecteurs interactifs.

Le plan global prévoit le déploiement de 8000 équipements sur l'ensemble des collèges publics 6700 postes fixes et 1300 tablettes.

Par ailleurs ce plan numérique performant prévoit l'infogérance globale du dispositif, incluant l'assistance technique et le maintien en conditions opérationnelles des matériels mis à disposition. C'est la société SPIE Communications qui a été retenue en septembre 2014 comme prestataire pour cette mise en œuvre.

Un « show-room » - salle de formation au Département pour les équipes des collèges

Une salle de classe reconstituée comprenant tous les outils informatiques proposés dans ce déploiement par le Département dans son plan numérique est installée depuis fin avril 2015 dans les locaux du Boulevard Lyautey au Mans. Elle permet de montrer aux équipes enseignantes les possibilités des matériels et facilite la validation des solutions numériques retenues. Enfin le Département laisse au rectorat la possibilité de se servir de cet espace comme salle de formation des personnels des établissements en amont des déploiements.

Un engagement financier sans précédent du Conseil départemental

L'engagement financier du département sur le numérique est sans précédent : **13 M€ sur les 5 prochaines années**, représentant un effort moyen annuel **par élève de 119 €**.

Le fonctionnement

11,6 M€ pour le fonctionnement des collèges privés et publics.

Le Conseil départemental attribue chaque année près de **11,6 M€** aux collèges publics (8 M€) et privés (3,6M€) leur permettant d'assurer leurs dépenses de fonctionnement (viabilisation et entretien courant).

Restauration scolaire

Circuits courts et lutte anti-gaspillage

Pour mener à bien sa responsabilité en matière de restauration scolaire, le Département poursuit ses efforts pour offrir aux collégiens une qualité de service (amélioration des restaurants scolaires, qualité nutritionnelle des repas, qualité des approvisionnements).



En chiffres

2 300 000 repas servis dans les collèges

45 restaurants scolaires sur 58 collèges publics

45 chefs cuisinier

16 seconds de cuisine

1 cuisine centrale pour 5 collèges du Mans (préparation au collège A. Fournier).

1 liaison froide entre Beaumont (fabrication) et Ballon (satellite).

20 % de circuits courts d'ici à 5 ans

En 2013, le Département de la Sarthe s'est fixé comme objectif : **20% de produits locaux dans l'approvisionnement des restaurants scolaires des collèges d'ici 4-5 ans**. Un objectif qui permet à la fois de garantir la qualité nutritionnelle dans les assiettes des collégiens mais aussi qui est un soutien fort à l'agriculture locale.

Aujourd'hui, dans les collèges, un suivi est mis en place sur les 45 collèges concernés pour connaître l'évolution des consommations. Les premiers résultats permettent de comptabiliser en moyenne 15,6 % du total des achats alimentaires en produits locaux.

La sécurité alimentaire

Depuis 2007, la sécurité alimentaire est placée au centre des missions des équipes de restauration afin de garantir l'innocuité sanitaire des préparations culinaires.

Un nouveau Référentiel Départemental en Hygiène Alimentaire, en concertation avec les services de la Direction de la Protection des Populations, sera présenté aux collèges à l'automne 2015.

Gestion des déchets : collecte par des associations

Un chapitre dédié à la gestion des déchets alimentaires existera dans ce nouveau Plan de Maîtrise Sanitaire. Afin d'accompagner les établissements à réduire le coût des déchets générés par un service de restauration scolaire, il proposera des solutions suivantes :

- **Collecte du pain** par l'association « pain contre la faim »
- **Collecte des déchets** de tables par l'association sarthoise de protection des animaux (chenil, limier, parc et refuge d'animaux blessés, etc....). Ne concerne que les animaux n'entrant pas dans la chaîne de la consommation humaine.
- **Collecte des surplus** alimentaires par les associations d'aide au public défavorisé (expérimentation réussie du Collège Berthelot du Mans)

Les Chefs à la Foire du Mans

Le Département tient à valoriser ses chefs de cuisine en leur proposant de participer à plusieurs manifestations qui tendent à mettre en avant la restauration dans nos collèges et les circuits courts. C'est ainsi que certains viendront réaliser des dégustations à la Foire du Mans (du 10 au 14 sept.) sur le stand du Conseil départemental consacré à la Sarthe durable.

Sécurité et facilités pour les familles

Le Conseil départemental prend en charge les transports scolaires de 27 000 élèves de la maternelle à la terminale soit 13 000 collégiens, 9700 lycéens et 3800 primaires SIVOS compris.



17000 élèves utilisent les transports quotidiens scolaires (cars jaunes) représentant 520 circuits, 4000 arrêts
Près de **3 millions de kms** par an.

4500 élèves utilisent les TIS

3000 élèves de primaires et maternelles (**SIVOS**) utilisent des lignes de cars spécifiques

2000 élèves utilisent les lignes **TER (SNCF ou routière)**

500 élèves sont transportés dans le cadre de **transport adapté (clis/ulis et élèves handicapés)** : 200 circuits spécifiques sont mis en

œuvre quotidiennement vers 84 établissements scolaires.

100% des cars scolaires équipés de ceintures de sécurité à la rentrée

Pour assurer ce transport dans des conditions de sécurité toujours améliorées, le Conseil départemental a mis en place depuis plusieurs années un habillage jaune des nouveaux véhicules.

100% des cars scolaires sont équipés de ceintures de sécurité à la rentrée (les nouveaux marchés de transports scolaires en faisaient l'obligation pour le 1^{er} janvier 2016).

3500 gilets fluo ou des brassards seront distribués aux sixièmes au cours des journées « sécurité ».

Les familles ne payent que 10% du coût du transport

Les familles sarthoises ont la possibilité du paiement en ligne immédiat soit **98€ par enfant** ou paiement par autorisation de prélèvement automatique en 2 fois (pour chaque enfant, soit par exemple : 4 prélèvements de 49 € pour 2 enfants). À partir du 3^{ème} enfant, c'est gratuit.

Il faut rappeler que le coût réel du transport d'un élève est de plus de **900 euros/an pour le Conseil départemental**.

Changement pour le transport des élèves scolarisés en SIVOS

A partir de la rentrée 2015, l'Assemblée départementale a décidé que les familles dont les enfants sont scolarisés en SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) devraient s'acquitter d'une participation de 49 € par an et par enfant par souci d'équité avec les familles des autres primaires ou maternelles qui empruntent les autres transports scolaires payants.

Le Département assumera cette année 100 % du montant des transports contre 80% auparavant en partenariat avec les SIVOS (20%). Les SIVOS ont néanmoins la possibilité de prendre en charge le montant demandé aux familles. Les délais d'inscription sont repoussés pour ces familles jusqu'à mi-octobre.

Budget du transport scolaire : 22,7 M€

18,6 M€ pour les circuits scolaires

2,4 M€ transports des handicapés

1,4 M€ pour les SIVOS

0,3 M€ pour le transport vers les piscines

5^{ème} année des chèques collèges 72 pour les 6 800 élèves de 3^{ème} de la Sarthe



Dans sa volonté de soutien du pouvoir d'achat des familles, le Conseil départemental de la Sarthe remettra pour la troisième fois les Chèques Collèges 72 à tous les élèves de 3^{ème} du département. Gratuits, ces chèquiers d'un montant de 72 € visent à favoriser l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs.

C'est quoi ? Un chéquier de réductions d'une valeur de 72€ réparti en 10 chèques de 6€ et 4 chèques de 3€.

Pour qui ? Les 6800 élèves de 3^{ème} du département (collèges publics et privés)

Le principe ?

Gratuit pour le collégien, ce chéquier lui offre des réductions dans le domaine culturel (billet de spectacle, entrée de musée, achat de livres, etc.), sportif (adhésion à un club, entrée pour un match), ou de loisirs (parc d'attractions, zoo, etc.).

Près de 700 partenaires

Les collégiens n'ont que l'embaras du choix puisque le réseau compte à ce jour plus de 700 partenaires dans le département (liste disponibles sur www.cg72.fr). Et pour des futurs partenaires la démarche et les contacts sont également disponible sur le site.

Cumulables pour une inscription sportive

Valable une année scolaire, les chèques ne sont pas cumulables, sauf dans le cas d'inscription annuelle à une activité sportive ou culturelle. Le collégien peut dans ce cas cumuler jusqu'à 36 € de chèques.

Les chéquiers 2014 sont à utiliser jusqu'au 31 août 2015.

Le bilan des 4 premières années est très positif avec un taux moyen d'utilisation qui atteint les 60 %. *Pour rappel, la première année, le taux d'utilisation global était de 53.3 %, 59 % pour la deuxième année et 60% pour la 3^{ème} année (2013-2014) avec 61 773 chèques utilisés.*

L'utilisation des chèques répond à l'objectif de faciliter l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs puisqu'ils sont utilisés à **79% en culture** (chiffres 2013-2014), **13 % en sport** et **7 % en loisirs**. Dans le détail, on voit une forte représentation de l'utilisation en cinéma (42%) et librairie (34%), puis en inscription à des activités culturelles et sportives.

Pour les activités culturelles et sportives, les chèques sont utilisés auprès d'une **multitude de clubs et associations**, ce qui confirme la bonne couverture géographique du dispositif.

Coût pour la collectivité : 400 000 € sont inscrits au budget pour la poursuite de l'opération.

7550 dictionnaires pour tous les 6^{ème} sarthois

C'est la huitième rentrée des dictionnaires distribués aux 6^{ème} de la Sarthe par le Département. Chaque élève entrant au collège en 6^{ème} reçoit donc un dictionnaire « Le Robert de poche » personnalisé aux couleurs du département.

7550 dictionnaires vont être distribués (collèges publics et privés)

40 000 noms communs et 9 000 noms propres

Un livret spécifique de 12 pages sur le Conseil départemental de la Sarthe

Coût : 33 000 €